

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

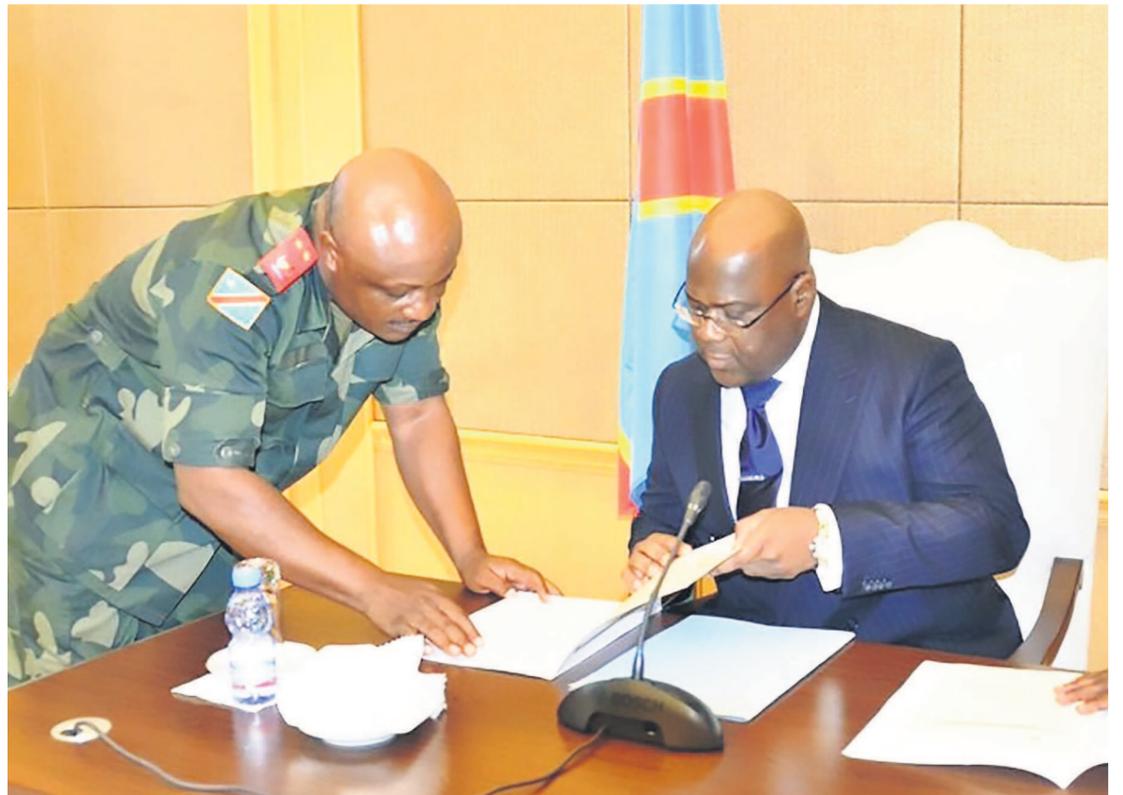
N° 3552 - LUNDI 12 AOÛT 2019

TUERIES À BENI

Les Fardc prêtes à sévir

En sa qualité de commandant suprême des Fardc, le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a, au cours d'une réunion du Haut commandement militaire tenue le 9 août, donné des instructions claires au chef d'état-major général des Fardc pour résoudre rapidement l'insécurité, qui prévaut actuellement à Beni dans le Nord-Kivu, qu'il a qualifiée d'inadmissible.

Le chef d'état-major général des Fardc a, quant à lui, présenté une série de stratégies en vue de mettre fin à cette réalité récurrente. Cela étant, le gouvernement est appelé à donner des moyens nécessaires à l'aboutissement des différentes stratégies mises en place dans le but de restaurer l'autorité de l'État dans cette partie du pays. [Page 3](#)



Félix Tshisekedi, plus que jamais déterminé à résoudre l'équation sécuritaire à Beni

ENTRÉE AU GOUVERNEMENT

Certains critères jugés injustes et discriminatoires

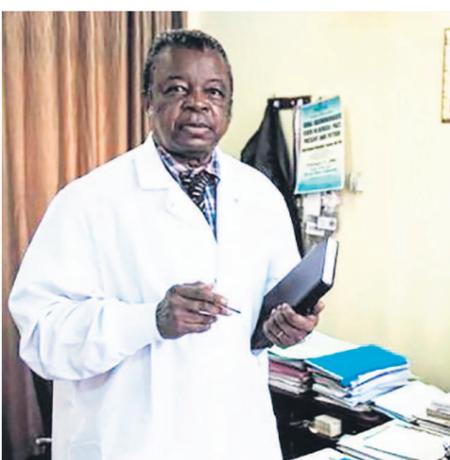
Le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) pense que le critérium devant guider les regroupements politiques dans le choix des membres du gouvernement posé par le Premier ministre est discriminatoire. C'est notamment le cas du critère qui écarte de la course toute personne ayant fait l'objet des condamnations judiciaires fermes en République démocratique du Congo ou à l'étranger. Un tel critère vise, d'après Me Jean-Claude Katende, à bloquer certaines personnalités de l'opposition, en laissant libre cours à celles de l'ancienne majorité présidentielle qui, à la normale, tomberaient sous le coup de cette épreuve. [Page 2](#)



Le Premier ministre Sylvester Ilunga

NORD-KIVU/ITURI

Dr Muyembe : « Si tout va bien, dans trois ou quatre mois, on ne parlera plus d'Ébola »



En visite d'inspection récemment à Beni, au nord-Kivu, le coordonnateur du secrétariat technique de la riposte contre la maladie à virus Ébola, Dr Muyembe, a rassuré quant à l'éradication prochaine de la maladie. Il est d'avis que si toutes les recommandations émises par les structures de la riposte sont prises en compte et appliquées, l'épidémie à virus Ébola pourra être éradiquée en un temps record.

Et de préciser qu'on ne peut jamais éradiquer cette épidémie sans la participation de la population dont il souhaite une implication plus accrue dans la riposte, au-delà de l'intervention des experts. Il demande à la population de Beni d'être vigilante et d'observer les règles dictées par les équipes de riposte. [Page 4](#)

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les opérateurs du secteur interpellés pour la qualité de leurs services

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, qui relève de nombreuses plaintes des consommateurs, promet une série d'activités de contrôle de la qualité des services de télécommunications dans la capitale comme en provinces. C'était au cours d'une réunion tenue le 8 août à Kinshasa, entre le président de cette structure, Odon

Kasindi, et l'ensemble des entreprises œuvrant dans le secteur de la téléphonie mobile en RDC.

Avec cette action, l'autorité de régulation emboîte le pas aux mouvements citoyens et la société de consommateurs, qui fustige, depuis l'année passée, la mauvaise qualité ainsi que le prix de ces services offerts aux Congolais. [Page 3](#)

DÉMENTI

Youlou Mabiala est en vie

Contrairement aux rumeurs qui circulaient sur les réseaux sociaux et autres supports d'informations à propos de la mort du musicien congolais basé en France, Youlou Mabiala, un de ses proches, Casimir Kanoukounou, a apporté un démenti. « Youlou Mabiala va bien et les rumeurs au sujet de son décès sont totalement fausses », a-t-il affirmé avant de relever qu'il est en pleine rééducation après son accident vasculaire cérébral. [Page 7](#)



ENTRÉE AU GOUVERNEMENT

Certains critères jugés injustes et discriminatoires

Le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'Homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, pense que le critérium posé par le Premier ministre Sylvestre Ilunga vise à bloquer certaines personnalités de l'opposition, en laissant libre cours à certaines autres de l'ancienne majorité présidentielle devenue Front commun pour le Congo qui, à la normale, tomberaient également sous le coup de cette épreuve.

Le président de l'Asadho pense que la publication des critères devant guider les regroupements politiques dans le choix des personnalités qui pourraient entrer au gouvernement est une évolution significative. Pour ce juriste et penseur libre, cette révélation permet aux citoyens de suivre et d'évaluer le respect desdits critères par les acteurs politiques congolais.

Mais, pour lui, si quelques critères semblent justes, il y en a d'autres qui posent de problèmes en ce sens qu'ils ne sont pas justes et n'établissent un traitement égal de tous les acteurs intéressés par les postes ministériels. C'est notamment, à l'en croire, celui qui écarte de la course toute personne qui a

« fait l'objet des condamnations judiciaires fermes en RDC ou à l'étranger ».

Pour Me Jean-Claude



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende.

Katende, ce critère, qui paraît bon à tous égards, semble être prévu de manière intentionnelle pour exclure certains acteurs sociaux ou politiques de l'opposition de participer au gouvernement.

« Nous savons tous que pendant le règne de l'ancien président Kabila, la justice a été instrumentalisée et était orientée vers la répression des acteurs sociaux et politiques qui étaient opposés à Jo-

seph Kabila. Plusieurs ont été condamnés injustement », a fait remarquer le président de l'Asadho. Ce juriste note, par ailleurs, que plusieurs membres de l'ancienne majorité présidentielle (actuel Front

commun pour le Congo) qui, à la normale, devraient tomber sous le coup de ce critère, sont protégés.

« *Mêmes ceux qui étaient révoqués pour détournement des deniers publics, qui étaient impliqués dans le pillage des ressources naturelles et violations des droits de l'Homme, que le régime avait protégés et qui n'ont jamais été inquiétés par la justice, ne sont pas concernés par ce critère* », a indiqué le juriste. Eux, a-t-il affirmé, ils peuvent facilement entrer au gouvernement alors que ceux qui ont été condamnés à la suite des jugements injustes ne peuvent pas. Ce n'est pas juste.

Pour Me Jean-Claude Katende, si l'on veut être juste, ce critère doit être complété par un autre qui serait formulé de la manière suivante : « *Avoir une moralité et une équité non affectées par les actes de violation des droits de l'Homme, de pillage des ressources naturelles, de mauvaise gestion des fonds publics, de détournements des biens de l'État...* » Ainsi, a-t-il dit, tous les acteurs sociaux et politiques seront mis sur le même pied d'égalité.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

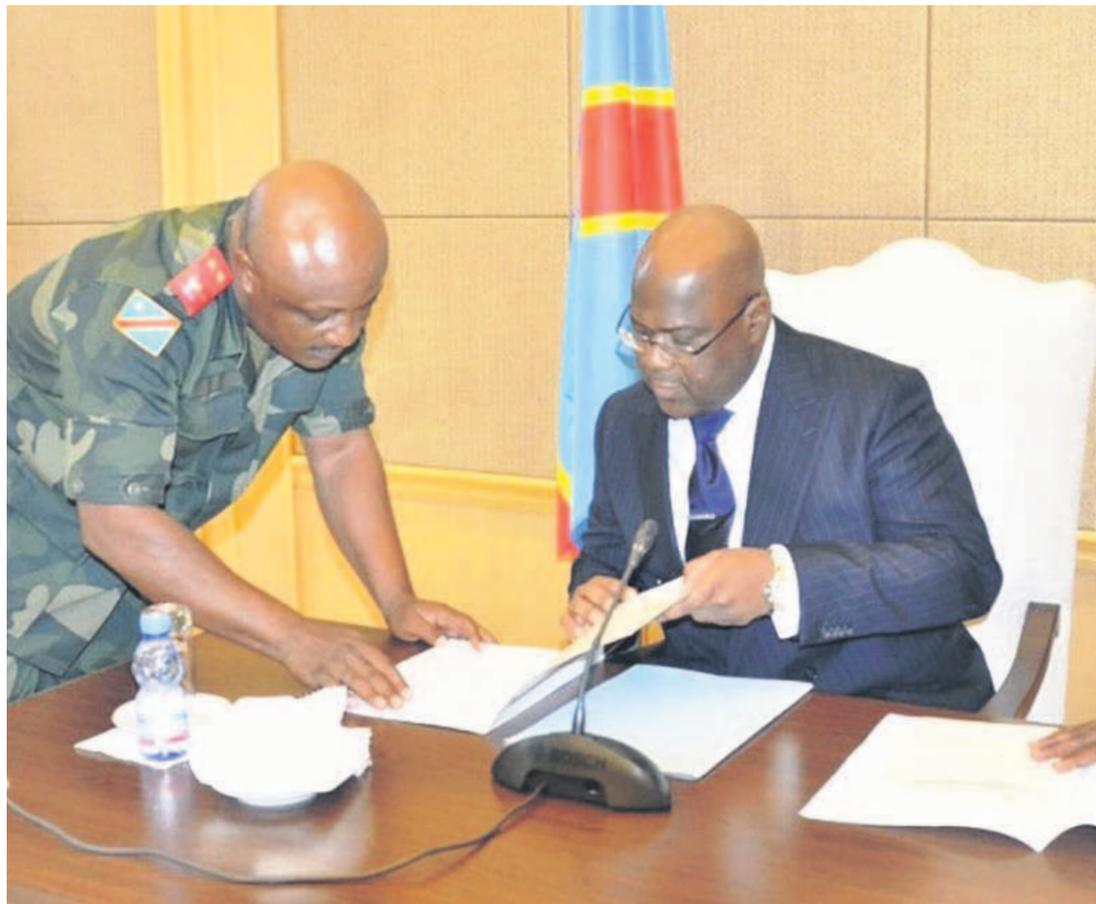
TUERIES À BENI

Les Fardc prêtes à sévir

En sa qualité de commandant suprême des Fardc, le chef de l'État a, au cours d'une réunion du haut commandement militaire, donné des instructions claires pour résoudre rapidement l'équation sécuritaire à Beni dans le Nord-Kivu.

La persistance de l'insécurité à l'est du pays, précisément dans les territoires de Beni et Butembo au Nord-Kivu, préoccupe au plus haut point le chef de l'État, qui a convoqué d'urgence, le vendredi 9 août à la Cité de l'Union africaine, en sa qualité de commandant suprême des Fardc, une réunion du haut commandement militaire élargie. Ces échanges ont permis à Félix Tshisekedi d'avoir tous les renseignements nécessaires en rapport avec la situation préoccupante à Beni, au Nord-Kivu, ainsi que l'insécurité créée par les agressions avec armes blanches dans quelques provinces.

L'occasion était belle pour les participants d'analyser froidement les contours de la question en vue de dégager quelques postes de résolution



Félix Tshisekedi, plus que jamais déterminé à résoudre l'équation sécuritaire à Beni

en termes de stratégie militaire. D'emblée, à en croire le compte-rendu ayant sanctionné cette rencontre, le Chef de l'État qui a jugé la situation qui prévaut à Beni d'inadmissible, a donné des instructions

claires au chef d'état-major général des Fardc pour y mettre fin. Pour sa part, le chef d'état-major des Fardc a livré, à l'intention des participants, quelques actions d'envoyeur à mener sur le terrain

des opérations pour enrayer les incursions armées des rebelles ougandais de l'ADF.

« Pour y arriver, le chef d'état-major général des Fardc a présenté une série de stratégies en vue de mettre fin

à cette réalité récurrente. Ceci étant, le gouvernement est appelé à donner des moyens nécessaires pour l'aboutissement heureux de ces stratégies », a rapporté, à ce sujet, la presse présidentielle.

Concernant la situation sécuritaire à Kinshasa, Kongo central, Kasai, Kasai central, Kasai oriental, où des tueries avec armes blanches sont observées, des décisions ont été prises pour que la police puisse avoir des moyens conséquents pour éradiquer ce phénomène.

Ont également pris part à cette réunion, outre le chef d'état-major des Fardc, le ministre intérimaire de la Défense nationale, Michel Bongongo; du Budget, Pierre Kangudia; des Finances, Henri Yav Muland; l'administrateur de l'Agence Nationale des Renseignements; le directeur général de la Direction générale de migration; le conseiller privé du chef de l'État ainsi que le chef de la maison civile du président de la République, le général major Yav.

Alain Diasso

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les opérateurs du secteur interpellés pour la qualité de leurs services

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (APRTC), qui relève de nombreuses plaintes des consommateurs, promet une série d'activités de contrôle de la qualité des services de télécommunications dans la capitale comme en provinces.

Avec cette action, l'autorité de régulation emboîte le pas aux mouvements citoyens et la société de consommateurs, qui fustige, depuis l'année passée, la mauvaise qualité ainsi que le prix de ces services offerts aux Congolais, démarche pour laquelle ils sont devant la justice. L'APRTC a interpellé, le 8 août, les opérateurs du secteur de télécommunications sur la qualité des services offerts à la population congolaise. C'était au cours d'une réunion tenue à Kinshasa entre le président de cette structure, Odon Kasindi avec l'ensemble des



Un téléphone mobile

entreprises œuvrant dans le secteur de la téléphonie mobile en RDC. Cette rencontre, a indiqué le régula-

teur, a été motivée par les plaintes récurrentes des utilisateurs congolais sur la mauvaise qualité des ser-

vices leur offerts par ces entreprises.

Ces entreprises de télécommunications établies en RDC ont, pour leur part, promis de travailler dans le sens de l'amélioration de la qualité de leurs différents services. Elles ont proposé certaines solutions dans le sens de l'amélioration de la qualité de ces services, qui seront analysées par les experts de deux parties. Le régulateur des télécommunications annonce, par ailleurs, une série d'activités de contrôle de la qualité des services de télécommunications à Kinshasa comme en provinces. De son côté, l'APRTC promet de travailler avec la Société congolaise des télécommunications et de la poste, transporteur du signal, pour l'amélioration de la qualité de la connexion Internet.

Il est, en effet, rappelé que des mouvements citoyens

ont initié, depuis quelque temps, des actions devant les sièges de différentes sociétés de télécommunications à Kinshasa comme en provinces, pour dénoncer la mauvaise qualité de leurs services et les prix appliqués, qui seraient plus chers que dans d'autres pays africains où ces sociétés sont également installées. À l'issue de ces actions, des mémos ont été déposés auprès de ces entreprises, contenant les revendications de ces activistes. Dans cette même optique, la société des consommateurs congolais, accompagnée par certaines ONG de défense des droits de l'Homme établies dans le pays, a traîné certaines entreprises de télécommunications devant la justice. Elles sont encore en procès jusqu'à ce jour.

Lucien Dianzenza

MUTANDA MINING

Aucune vente des actions en perspective

L'exploitant du site, en l'occurrence le suisse Glencore, n'est pas prêt de vendre la société ou d'arrêter définitivement ses activités. Au fait, sa toute dernière communication ressemble davantage à un recadrage du débat après la controverse suscitée par la lettre de la direction aux employés annonçant l'arrêt prochain des activités de production sur le site.

La compagnie suisse Glencore ne disparaîtra pas de sitôt du paysage minier de la RDC. Elle chercherait même, selon son dernier communiqué, à rebondir. En effet, dans ce document, la direction fait une série d'annonces pour tenter de décriper une tension provoquée par la prochaine fermeture de Mutanda Mining. De prime

abord, il n'est pas question de fermer définitivement ses portes en RDC, mais plutôt d'interrompre les activités sur le site pendant une période de deux ans. Cette précision manquait cruellement dans la publication des grandes lignes de la lettre qui a déclenché beaucoup de réactions à divers niveaux de la vie nationale. La compagnie va plus loin en annihilant les derniers doutes possibles : « *Glencore ne vendra jamais ses actions et ne fermera pas non plus* ».

La deuxième annonce forte est la raison de la fermeture du site de Mutanda Mining qui reste effective. Officiellement, il n'est plus question non plus d'une

décision consécutive à un environnement international plus morose pour le cuivre et surtout le cobalt. Le Luabala, province d'origine du site Mutanda Mining, est présentée comme la capitale mondiale du cobalt. Explicite le sens de sa démarche, la direction de la compagnie parle d'une fermeture de deux ans pour « *procéder aux travaux d'entretien et organiser des formations pour renforcer les compétences de son personnel* ».

Enfin, la grande annonce qui brûle sur toutes les lèvres : le sort des travailleurs. Avec la fermeture « *même temporaire* », la question est de connaître l'incidence exacte sur l'emploi. Il n'y en aura

visiblement aucun : « *Aucun autochtone ne perdra son boulot* ». Par ailleurs, la direction va plus loin en anticipant une réponse sur une question cruciale qui s'ensuivait naturellement : « *Nous allons garder notre boulot durant les vingt-quatre mois d'arrêt avec tous les avantages* ».

Pour l'heure, aucune perturbation des activités n'est à l'ordre du jour : « *La production va continuer jusqu'au mois de décembre 2019* ». Et après la fermeture de vingt-quatre mois, la vie reprendra son cours normal dans ce site, avec quelques projets à réaliser dont la construction d'un concentrateur. La compagnie suisse souhaite

ainsi ne plus dépendre autant d'un autre site proche. L'objectif est d'arriver à traiter des minerais disposant de fortes teneurs en sulfure. La nouvelle même rassurante effectivement peine à convaincre tout le monde d'autant que les esprits restent marqués encore par la dernière lettre attribuée à la direction de la compagnie et adressée aux employés. Il est difficile de croire en un processus accéléré de viabilisation seulement quelques jours après. Au-delà, les tendances sur le marché international n'ont pas évolué depuis la première annonce. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU/ITURI

Dr Muyembe « *Si tout va bien, dans trois ou quatre mois, on ne parlera plus d'Ébola* »

Le coordonnateur de la riposte contre l'épidémie à virus Ébola au Nord-Kivu et en Ituri se veut rassurant sur l'évolution de l'épidémie dans les deux provinces.

En visite d'inspection tout récemment à Beni, au Nord-Kivu, le coordonnateur du secrétariat technique de la riposte contre la maladie à virus Ébola, Dr Muyembe, a rassuré quant à l'éradication prochaine de la maladie. Il est d'avis que si tout va bien et que toutes les recommandations émises par les structures de la riposte sont prises en compte et appliquées, l'épidémie à virus Ébola pourra être éradiquée en un temps record.

« *Je pense que si tout va bien, dans trois ou quatre mois, on ne parlera plus de l'épidémie dans le Nord-Kivu et en Ituri* », a-t-il laissé entendre tout en soutenant que seule l'approche communautaire impliquant la population locale dans la lutte anti-Ébola, est à même d'aider à l'atteinte de cet objectif.

« *Personnellement, j'ai déjà assisté à plus de douze épidémies d'Ébola en RDC et ailleurs. À l'époque, nous*



Dr Jean-Jacques Muyembe

n'avions pas des vaccins. Mais on en mettait fin en 3 ou 4 mois. Il faut croire, il faut être ambitieux. Et nous, nous croyons et nous sommes ambitieux pour terminer cette épidémie en trois ou quatre mois », a assuré le Dr Muyembe.

Et de préciser qu'on ne peut jamais éradiquer cette épidémie sans la participation de la population dont il souhaite une implication plus accrue dans la riposte, au-delà des interventions des experts. Il faudrait, dit-il, capitaliser la période actuelle caractérisée

notamment la baisse du taux de la maladie tel que confirmé par les dernières données chiffrées. « *C'est vraiment l'espoir. Mais il faut que cet espoir se transforme en réalité. Pour cela, il faut que toute la population de Beni soit vigilante et observe*

les règles dictées par les équipes de riposte », a ajouté Dr Muyembe.

Et de marteler sur la nécessité de sensibiliser la population aux risques de contagion de la maladie. Un peu partout, le long des grandes artères, Dr Muyembe suggère que des panneaux et autres affiches soient bien visibles pour éveiller l'intérêt de la population à combattre à leur niveau le virus Ébola. « *Lorsqu'on prend la route, on a l'impression qu'ici (à Beni), il n'y a pas d'épidémie. Il n'y a pas d'affiches sur Ébola, aucune annonce qui dit que nous sommes en période d'Ébola. En ville, j'ai aussi constaté qu'il n'y a pas de dispositif de lavage des mains. On dirait que les communautés sont fatiguées. Je pense que c'est une grosse erreur. Nous devons nous ressaisir et nous sentir en période d'épidémie et mettre en place des affiches qui éveillent la conscience de la population* », a conseillé le virologue congolais aux habitants de Beni. Il recommande également que dans chaque magasin soit placé un dispositif de lavage des mains en guise de prévention.

Alain Diasso

SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE LE VENEZUELA

Une campagne « Plus de Trump » organisée au Congo

Le lancement de l'opération s'est déroulé au siège de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), à Brazzaville. Organisée par la représentation diplomatique vénézuélienne et plusieurs organisations de la société civile, cette action a donné lieu à la signature d'une pétition et d'une lettre de Caracas destinée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

À l'occasion, l'ambassade du Venezuela au Congo, l'Acap, les étudiants d'Espagnol latino-américain de Brazzaville, les organisations sociales et groupes culturels ont rendu publique une déclaration dite de Brazzaville, intitulée : « Trump, enlève tes mains du Venezuela ».

Dans ce document, les participants ont rejeté « les nouvelles attaques perpétrées par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique par des mesures coercitives qui portent atteinte au peuple pour son droit à l'autodétermination et à l'alimentation ». « Nous continuons à considérer le grotesque blocus imposé par les élites suprémacistes nord-américains comme une violation du droit international contre le peuple frère du Venezuela, et contre les Droits de l'Homme des peuples à la santé... », ont-ils souligné.

Tout en condamnant « le terrorisme économique » des autorités américaines contre

Réagissant au blocus américain, l'ambassadeur du Venezuela, Anibal Jose Marquez Munoz, a dit que cette manière de faire n'est autre qu'« un acte de guerre » contre son pays. Pour ce faire, il a

l'Acap, Vital Balla, a dit que son association a élevé sa « voix (...) pour que la paix sociale ait droit de cité à Caracas ». Il a assuré les autorités vénézuéliennes du « soutien indéfectible », des membres de son mouve-

le député Juan Guaido se trouve déjà à La Barbade pour la session de discussions prévue pour cette semaine, le président Nicolas Maduro a décidé de ne pas envoyer la délégation vénézuélienne à cette occasion, en raison de l'agression grave et brutale perpétrée de manière continue et retorse par l'administration Trump contre le Venezuela », pouvait-on lire dans un communiqué officiel.

La décision du président vénézuélien était intervenue au lendemain de l'annonce par la Maison-Blanche que le président Donald Trump avait ordonné un gel total des biens aux Etats-Unis du gouvernement vénézuélien de Nicolas Maduro, que Washington souhaite voir quitter le pouvoir.

Pour ce qui est des discussions entre le gouvernement et l'opposition, après une première rencontre à la mi-mai à Oslo, en Norvège, elles avaient repris à La Barbade le 8 juillet. Et les délégations devaient se retrouver sur l'île caribéenne pour de nouveaux pourparlers, toujours sous l'égide de la Norvège.

Nestor N'Gampoula



L'ambassadeur vénézuélien et Vital Balla signant les documents

un peuple qui défend son indépendance, sa dignité et sa souveraineté, les signataires des deux documents ont affirmé que « les mesures coercitives unilatérales, qui avec euphémisme sont appelées sanctions montrent à quel point » l'actuel président américain « veut s'approprier du pétrole du Venezuela ».

appelé le secrétaire général de l'ONU à agir le plus vite possible pour mettre un terme à cette situation. « Si les Nations unies ne travaillent plus dans le sens pour lequel l'organisation a été fondée, le monde va donc vers un scénario où la loi de la jungle va prévaloir sur les autres », a-t-il insisté.

Pour sa part, le président de

ment.

Rappelons que le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a suspendu, le 7 août, le dialogue qu'il avait engagé avec l'opposition en vue d'une sortie de crise, en réponse aux nouvelles sanctions économiques prises par Washington contre Caracas.

« Bien que la délégation de l'opposition désignée par

RELIGION

Plus de deux millions de musulmans à la Mecque pour le Hajj

La saison 1440 a commencé le 9 août.

Le directeur général du Département général saoudien des passeports, Souleimane El Yahyi, a annoncé lors d'une conférence de presse que 1 838 339 de pèlerins sont arrivés en Arabie Saoudite pour effectuer les rites. Le Hajj, le cinquième pilier de l'islam, est le pèlerinage annuel à la Mecque que les musulmans sont censés faire au moins une fois dans leur vie.

Le mot Hajj est un mot arabe signifiant « envisager d'effectuer un voyage ». Construite dans une vallée désertique et interdite aux non-musulmans, la Mecque abrite la Kaaba, structure cubique drapée dans une étoffe noire brodée d'or, au cœur de la Grande mosquée et ses minarets de style ottoman, dominés par des gratte-ciels abritant galeries marchandes et hôtels de luxe. C'est vers la Kaaba que les musulmans du monde entier se tournent pendant leurs cinq prières quotidiennes.

Noël Ndong



中文国际学校
ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE





Soyez les bienvenus à l'école internationale chinoise

Du nouveau à Brazzaville

Cette école très modernisée permettrait à vos enfants de :

Une nouvelle école chinoise au Congo avec un programme congolais, venez nombreux inscrire vos enfants!

- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt
- Maîtriser la langue et la culture chinoise
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoise après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie



DU NOUVEAU A Brazzaville

Contact 

06 615 66 66 / 05 345 66 66

Mail: ecolechinois@hotmail.com

Adresse

138, Eugène Etienne, Centre-ville, Brazzaville

ARTISANAT

Vingt-huit artisans congolais bénéficient d'une formation en Chine

Les heureux sélectionnés ont été reçus par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, le 9 août à Brazzaville, peu avant leur décollage. Au cours de cet entretien, les récipiendaires ont été exhortés à plus d'ardeur au travail.

La énième formation offerte par la Chine s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération sino-congolaise dans le domaine de l'artisanat. Pour l'édition 2019, le nombre de bénéficiaires est en hausse, par rapport à celle de 2018. Ils sont au total vingt-huit artisans contre douze seulement retenus l'année dernière.

Cette session de formation, prévue du 11 août au 1er octobre, sera axée sur deux filières. Il s'agit notamment de la technique du rotin, qui est une lanière jaune pâle utilisée pour fabriquer des meubles de manière artisanale, et celle du lierre, une espèce de lianes arbustives à feuilles persistantes.

Les artisans congolais, qui

sont en majorité des femmes, renforceront aussi leurs capacités techniques sur la broderie. C'est un art de décoration des tissus consistant à ajouter sur une étoffe un motif plat ou en relief fait de fils simples, en y intégrant parfois des matériaux du genre paillettes, perles ou pierres précieuses.

« L'activité principale de cette option repose sur la décoration manuelle des draps, des napperons et autres supports ; la décoration intérieure des maisons ; la fabrication artisanale des bijoux en argent ainsi que bien d'autres spécialités relevant de la broderie », a précisé une artisane.

S'adressant aux bénéficiaires de la formation, la ministre de tutelle les a encouragés à suivre avec attention et détermination les enseignements dispensés par les experts chinois, lesquels les rendront performants et compétitifs sur le marché. Une énième occasion en or qui leur ouvrira les portes de la réussite. Yvonne Adélaïde Mougany leur a signifié que l'artisanat est un secteur porteur de croissance et de



Yvonne Adélaïde Mougany en photo de famille avec les artisans/Photo Adiac

richesse et créateur d'emplois. Il contribue efficacement au Produit intérieur brut et renforce la diversification de l'économie.

Par ailleurs, la ministre a mis en garde ces artisans contre tous comportements malveillants de nature à ternir l'image du pays en Chine.

« Nous avons des rapports particuliers entre le Congo et la Chine. Quand vous y arriverez là-bas, préservez cet aspect. Considérez-vous comme des ambassadeurs du Congo en Chine, car le Congo sera jugé en fonction de votre conduite là-bas. Le président de la République tient à ce qu'il n'ait pas d'égratignures

dans les relations entre le Congo et la Chine. Respectez les formateurs car ils vont vous transmettre la connaissance et le savoir pour qu'à votre retour, vous soyez meilleurs et compétitifs sur le marché », a souligné Yvonne Adélaïde Mougany.

Firmin Oyé

FORMATION

Le Cressh et l'ESGAE partenaires pour la recherche-développement

Sous le parrainage du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, le Centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines (Cressh) et l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) ont signé, le 9 août à Brazzaville, une convention de partenariat. Les deux structures

la création des structures fédératives de recherche, le transfert d'expertise professionnelle et pédagogique...

« Dans ce partenariat, le Cressh va s'appuyer sur l'expertise affirmée de l'ESGAE pour mener à bien les recherches des financements nécessaires à la réalisation des projets », a déclaré le directeur général de ce centre de recherche, le Dr Guy Moussavou qui a, par ailleurs, rappelé que

supérieur (Cames).

Le Pr Roger Armand Makany, directeur général de l'ESGAE, a, pour sa part, expliqué que cette convention apportera sa contribution à la réalisation de trois axes de recherches stratégiques concernant la politique sectorielle de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Le renforcement des capacités de l'offre de service et institu-



La photo de famille entre le ministre de la recherche scientifique et les représentants des deux structures partenaires

vont désormais travailler main dans la main dans l'élaboration des thématiques de recherche,

l'ESGAE est la plus grande école supérieure privée du Congo accréditée par le Conseil africain et malgache de l'enseignement

tionnelles du ministère figurent parmi ces axes.

Rominique Makaya

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

La suspension de Fatou Bensouda requise

La suspension de la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a été requise pour complicité de crimes sous le régime du président gambien Yahia Jammeh.

Fatouma Bensouda est accusée de violations des droits de l'homme en Gambie. Les faits d'accusations remontent à l'époque où elle occupait le poste de procureur de la République, puis ministre de la justice en Gambie. La plainte a été déposée par les avocats pénalistes Carlos Ramirez Lopez et Walter Marquez, également président de la Fondation El Amparo, devant la responsable du Mécanisme de contrôle indépendant de la CPI, Sallaine Hedaraly. Cette dernière aurait demandé la suspension de la procureure de la CPI après «avoir analysé et consigné les éléments de preuve» l'accusant d'avoir violé les droits de l'homme en Gambie. D'après les plaignants, Maîtres Ramirez et Márquez, Fatou Bensouda avait participé à des violations personnelles et directes des droits de l'homme. De même, elle avait pris part à des crimes contre l'humanité commis contre des citoyens gambiens pendant la dictature militaire de Yahya Jammeh, entre 1994 et 2002. D'après eux, plusieurs citoyens gambiens, dont Batch Samba Jallow et Sainey Faye, avaient déclaré devant la Commission que Fatou Bensouda avait personnellement participé aux graves violations des droits de l'homme commises par le régime militaire. Le rapport note que Bensouda a rejoint «la dictature cruelle de ce pays en 1994, où de nombreuses et graves violations des droits de l'homme étaient commises par des pratiques systématiques d'actes de torture, de fabrication de preuves, de détentions illégales, de disparitions forcées et de morts en détention». Elle n'a cessé de participer à ces actes criminels qu'en 2002, quand elle fut embauchée par la CPI pour le Rwanda, puis en 2004 lorsqu'elle était devenue procureur adjoint de la CPI, peut-on lire sur le site veritasinfo.fr et justiceinfo.net.

Noël Ndong

MUSIQUE

Un proche de Youlou Mabiala dément les rumeurs de son décès

Youlou Mabiala «va bien et les rumeurs sont totalement fausses», a affirmé, cette fin de semaine, au correspondant des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa, Casimir Kanoukounou, un proche de la star originaire du Congo où il est né le 6 mars 1947 à Brazzaville

France. Certes, il est en pleine rééducation des suites de son accident vasculaire mais, les nombreuses allégations sur sa mort enflant sur les réseaux sociaux sont infondées.

Actuellement en rééducation au domicile de sa sœur à Sevran, en région parisienne, Youlou Mabiala a fait l'objet d'une cascade de rumeurs de décès ces derniers temps sur les réseaux sociaux, relayées par de nombreux internautes. Elles ont provoqué une réelle émotion auprès de mélomanes et surtout au

sein de la diaspora qui venait de perdre, en l'espace de quelques jours, deux de ses membres, Fernand Mabala et Allureux Miéla. L'ami artiste du virtuose du chant, a assuré que Gilbert Youlou Mabiala va plutôt bien.

« Il se livre à ses séances de longue rééducation », a confirmé le journaliste Clément Ossinondé, demandant d'avoir une pensée positive pour lui.

Dans la foulée, les internautes ont également orienté leurs post pour que l'on cesse de colporter des rumeurs infon-



Le Prince Youlou Mabiala à la rencontre des journalistes / Crédit photo : Geoffrey Perrin

dées qui attristent la famille des artistes qui aiment cette star, l'une des plus marquantes personnalités de la « Rumba odemba ».

Son état de santé suite aux séquelles de l'accident vasculaire du 15 août 2004 l'em-

pêche encore de s'exprimer normalement et de pouvoir se produire sur scène.

Des initiatives se multiplient pour rassurer le public. Des vidéos ont été postées où l'on voit Youlou Mabiala avec d'autres musiciens re-

prendre des titres phares de son ancien répertoire replongeant les mélomanes dans les sensibilités des compositions qu'il puisait du plus profond de la tradition de la Rumba des deux Congo.

Marie Alfred Ngoma

60 ANS DES BANTOUS DE LA CAPITALE

L'orchestre donne un concert en plein air à Oyo

Après Pointe-Noire le 4 août, le mythique groupe congolais s'est produit, le 10 août, sur l'esplanade du boulevard d'Oyo, sous-préfecture du département de la Cuvette.

Organisé par le gouvernement de la République, le concert donné par l'orchestre Les Bantous de la capitale s'inscrit dans le cadre de la célébration des 60 ans de ce groupe, fondé une année avant l'accession de la République du Congo à l'indépendance. Le concert s'est déroulé en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieu-donné Moyongo, des conseillers du chef de l'État et de la marraine des 60 ans de ce groupe, Claudia Sassou N'Guesso.

Dans son mot de bienvenue, le maire de la communauté urbaine d'Oyo, Gaston Yoka, a déclaré qu'il y a soixante ans, des jeunes compatriotes pétris de talents voulant exprimer leur joie de vivre et leur soif de bien être créèrent un groupe musical : Les Bantous de la capitale. Au fil des jours, cet ensemble gagnait en renommée et les historiographes de cet orchestre se rendaient progressivement compte qu'ils écrivaient certaines pages de l'histoire du Congo croyant écrire celle de l'orchestre Les Bantous. L'évidence s'affiche alors : comment parler du Congo sans parler des Bantous et comment parler des Bantous sans parler du Congo. Cet enchevêtrement cultiva l'amour des Congolais pour cet ensemble qui, par sa gloire, se tailla une place sur l'échiquier mondial au point de conquérir les cœurs des Congolais qui s'accordèrent à en faire un patrimoine national.

« Vous avez témoigné de votre amour pour cette terre qui a vu naître l'un de vos fervents admirateurs, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, par ce choix porté sur Oyo. Vous invitez les jeunes à comprendre la place de la musique dans le développement socioéconomique de leur commune. Et cela nous réjouit à plus d'un titre. Voilà pourquoi, du haut de cette tribune, je m'empresse au nom de mes concitoyens et au mien propre, la bienvenue à Oyo et un avenir en rose à l'objet pour lequel nous avons investi ces lieux », a déclaré Gaston Yoka.

Prenant la parole au cours de cette soirée festive, la marraine de l'événement a dit : « Nous sommes venus célébrer les 60 ans des Bantous de la capitale. Cet orchestre est notre patrimoine national. Je suis ce groupe depuis mon jeune âge. J'accompagnais parfois mes mamans lorsqu'elles fêtaient leurs anniversaires (de la mutuelle) avec les Bantous. J'ai grandi avec cette musique de notre orchestre, patrimoine national. Au regard de cette reconnaissance, ils ont fait de moi la marraine de la célébration de leurs 60 ans. Je leur dis merci. »

Pour célébrer en beauté leur 60 ans, la marraine leur a produit un album de soixante titres, ce qui est symbolique. « Il y aura beaucoup de choses. Je crois que nous allons célébrer ses 60 ans jusqu'à la fin de l'année. Ils méritent plus que ça. »

Une prestation digne de ce nom

Le spectacle a débuté par l'indicatif et jungle May's, suivi de la chanson 60e anniversaire composée par le feu Lambert



Le patriarche Ganga Edo sur scène à Oyo

Kabako peu avant sa mort. Après les allocutions, la place a été donnée au patriarche Ganga Edo pour livrer son morceau « Aimée wa bolingo ». Le ministre, la marraine et l'ensemble des officiels ont dansé sur scène avec Les Bantous. Puis le groupe est revenu pour interpréter les chansons « Comité Bantous », « Azoloba azosala », une chanson qui met en exergue les réalisations du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, mais tout en lui demandant d'avoir également un regard sur les axes prioritaires, tels que la santé, l'enseignement, la sécurité, « Rosalie Diop », « Even », « Congo na biso », « Miso na nzela », « Ce n'est que ma secrétaire », ont constitué aussi l'ossature du répertoire des Bantous.

Durant sa carrière, le patriarche

a joué au Congo Léopoldville, actuel République démocratique du Congo (RDC). Dans la capitale de la RDC, il a joué dans plusieurs groupes parmi lesquels celui de Grand Kalle. Pour lui rendre hommage au cours de ce concert anniversaire et sur la demande de la marraine, Ganga Edo le patriarche a interprété la chanson « Kelia ». Un autre hommage a été rendu au feu Ngandzion à travers la chanson « Basili Basili » sur la demande du fils Ngandzion, conseiller spécial du président de la République. Le concert s'est poursuivi avec des chansons comme « Masuwa », « Bantous Patchanga », « Osala ngai nini ». La boucle des boucles a été la chanson « Choisi » très appréciée par le public. La prestation des Bantous à Oyo a été une réussite totale, laissant le goût à un pu-

blic qui n'est pas habitué à voir ce groupe sur scène.

À l'issue du concert festif, le ministre de la Culture et des Arts a exprimé sa joie de voir les habitants d'Oyo participer à cette fête anniversaire. Il a précisé aussi qu'ils sont appelés à accompagner ce groupe. « Cette manifestation a été prévue depuis des longues dates, ça fait partie du programme qui a été conçu par le gouvernement congolais pour honorer Les Bantous de la capitale. C'est pour cela que nous sommes venus à Oyo. Le dimanche passé, l'orchestre avait fait une prestation à Pointe-Noire et le dimanche Les Bantous vont jouer à la Corniche. Nous avons reçu les instructions du président de la République d'accompagner Les Bantous de la capitale et nous allons le faire. »

Bruno Okokana



AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO



PUBLICIS
AG Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- RCCM
- Pièce d'identité en cours de validité
- Investissement Initial : 5 millions FCFA

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

HYDROCARBURES

Le premier gisement pétrolier du Nord Congo présenté au public

La société SARPD Oil chargée d'exploiter le premier gisement on-shore situé dans la localité de Mikoungou, dans le district de Loukolela, département de la Cuvette, a présenté le samedi à Oyo les caractéristiques dudit gisement et le niveau actuel des travaux jusqu'ici réalisés.

Encore dans sa première phase, ce gisement est le tout premier découvert dans la partie septentrionale du

Sur le site, nous avons des outils qui nous permettent de confirmer qu'il y a du pétrole parce que nous avons traversé des zones

Selon le président directeur général de SARPD Oil, l'objectif de Delta est de renforcer l'indépendance énergétique du Congo.

«Delta de la Cuvette est un projet phare dans de nombreux domaines. Qu'il s'agisse du respect de l'environnement et de la population, de la maîtrise des impacts ou des défis techniques, nous avons mobilisé toutes les expertises afin de répondre à ces exigences», a indiqué Claude Wilfrid Etoka.

Pour la mise en œuvre de ce grand projet, SARPD Oil s'est associée à plusieurs autres partenaires.

Par ailleurs, dans une vidéo projetée lors de la cérémonie, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, salue cette initiative qu'il a qualifiée d'un long processus qui a nécessité beaucoup de persévérance et d'opiniâtreté.

« Le pétrole ne se trouve pas qu'en mer, mais aussi en on shore. Personnellement, j'étais optimiste comme tous les autres, c'est pourquoi nous avons soutenu ce projet. C'est un bon message pour le Congo », déclarait-il.

Guy Gervais Kitina



La maquette du projet

Congo. Le processus de recherche remonte aux années 80, tandis que la première autorisation officielle date de 2006.

D'une superficie totale de 9392km, ce gisement comporte quatre puits dont le premier est situé à une profondeur de 3400 mètres.

«Nous avons commencé le forage au mois de mars et aujourd'hui nous sommes dans la dernière phase appelée 12 un quart où nous avons trouvé du pétrole.

imprégnées d'hydrocarbures», a précisé Albert Boukoulou Matondo, expert ingénieur en forage, ajoutant que «C'est le premier puit d'exploration pure et nous sommes bien tombé».

Pour l'ensemble des puits, le gisement dispose d'une réserve estimée à 480 millions de barils. Sur une projection de dix ans, le premier puit rapportera au Congo en moyenne 10,5 milliards de dollars.

MOBILE MONEY

Les transactions bientôt possibles entre Airtel et MTN



Des kiosques de Airtel et MTN

Les clients des deux opérateurs pourront s'envoyer de l'argent, grâce au système de « l'interopérabilité ». La BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) est favorable à cette innovation et a invité le gouvernement à mieux réguler le secteur.

Le Conseil national du crédit s'est réuni à Brazzaville, le 9 août, et a planché sur le marché de mobile money. À cette occasion, les financiers ont validé l'activité en tant qu'un instrument de transactions financières. Au Congo, deux sociétés de téléphonie mobile sur les quatre opèrent dans le transfert d'argent, MTN mobile money et Airtel money.

Pour l'un des membres du conseil, Wilfrid Ossié, le transfert mobile pourra s'étendre à d'autres secteurs. « Le conseil a proposé au gouvernement congolais d'impulser cette réforme pour que le traitement de mobile

money soit interactif d'un réseau à un autre. Il a également encouragé le Congo à stimuler le paiement de certains de ses obligations par mobile money comme les salaires, les frais scolaires, les impôts », a indiqué le conseiller du directeur national de la BEAC.

Aujourd'hui, grâce à la montée en puissance du système de paiement mobile, l'argent peut être acheminé rapidement partout, même vers les régions les plus reculées. Il suffit que le destinataire ait accès à un portable ou puisse se rendre dans un centre de paiement.

Face à la concurrence accrue, les agences traditionnelles de transfert d'argent, qui dominaient autrefois le marché local, ont décidé d'élargir leur gamme de produits en y introduisant, par exemple, l'épargne et la facilité dans l'octroi des crédits.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Industrie-il-y-a-luxation

Appelée de tous ses vœux par les pays en développement, vantée par les pays émergents, suffisamment maîtrisée, pourrait-on dire, par les pays développés, l'industrialisation, outil de croissance économique et d'amélioration des conditions d'existence de chacun, ne va pas sans de lourds inconvénients pour la planète. On lui attribue, en effet, à juste titre, la pollution des sols, des rivières et de l'air que nous respirons. Et c'est un euphémisme de dire qu'elle porte entorse à l'environnement. Non, elle le disloque comme un choc violent déboîte les ligaments d'une articulation. Les experts sont unanimes pour dire qu'à terme, l'humanité en payera le prix fort.

Pour ne prendre que le seul aspect des déchets produits chaque jour par les entreprises de transformation des matières premières. Bouteilles et sacs plastiques, couches à jeter, seringues, carcasses d'engins électroniques, sont autant de corps en fin de vie qui résistent à l'usure. Mais plus ils s'amoncellent, plus se pose le problème de leur entreposage, et de leur traitement. Le sujet a fait la une des journaux hexagonaux, la semaine dernière, lorsqu'une demi-douzaine de pays asiatiques, débouchés de prédilection

de ces déchets, a récusé à l'unisson son statut de « poubelle du monde » et décidé de renvoyer à leurs expéditeurs des conteneurs entiers remplis de détritus. Citons le gros titre révélateur du quotidien français, La Croix, daté du 5 août : « L'Asie ne veut plus de nos poubelles ».

Depuis assez longtemps, retient-on, à côté de la Chine qui, juste il y a un peu plus d'une année, « importait près de la moitié des déchets recyclables mondiaux » avant d'y renoncer en janvier 2018, les pays comme la Malaisie, les Philippines, le Cambodge, l'Indonésie ou encore le Sri Lanka, ont aussi accueilli sur leurs sols des tas d'immondices expédiées des Etats-Unis, du Canada, d'Australie et de nombreux pays européens. Le problème qui s'est posé n'est pas tant celui du deal passé entre les parties. Il concerne la qualité des déchets transférés. La législation internationale n'incrimine pas l'importation de déchets, à condition qu'ils soient recyclables. Il s'avère que non seulement le fond des conteneurs envoyés en Asie n'était toujours pas constitué de matières dégradées « nobles », mais les pays d'accueil ne sont pas en capacité de les transformer faute de moyens techniques adéquats.

En raison des bénéfices qu'elles engrangent, il est certain que les industries de toutes les tailles s'activeront toujours à maximiser leur productivité et par ricochet augmenteront sans cesse les stocks indésirables. La Croix parlait avec dérision de « stocks orphelins » de déchets en attente de transformation ». Il est aussi vrai que les pays en développement dont ceux d'Afrique, qui aspirent eux également à la prospérité au moyen de l'industrialisation amplifient les recherches dans ce domaine afin de s'assurer une certaine indépendance vis-à-vis de ceux qui les ont précédés sur ce chemin. S'il ne leur est pas donné d'exporter leurs déchets vers l'Europe, l'Amérique ou l'Asie, le mérite pourrait leur revenir de faire attention à ce que leur continent, déjà confronté à toutes sortes de calamités, ne devienne à son tour le dépotoir du monde. On observe malheureusement que bien souvent, dans de tels domaines, les pays africains agissent en vase clos. Retenons néanmoins que l'industrialisation sans limite peut être un cauchemar pour la santé publique.

Gankama N'Siah

ÉCONOMIE NATIONALE

La reprise de la croissance dans un contexte des réformes

Selon les prévisions de la banque centrale, la croissance en termes réels se situe à 5% du Produit intérieur brut (PIB) cette année, contre 1,4% en 2018. Cette relance de l'économie congolaise est entraînée par le secteur pétrolier et les réformes publiques en cours.

Le Comité monétaire et financier qui s'est réuni, le 9 août, à Brazzaville, sous la présidence de la ministre du Plan, Ingrid Ébouka-Babackas, a salué la poursuite du redressement de l'économie congolaise notamment au premier trimestre.

Concernant les prix, le taux d'inflation devrait s'établir à 2% contre 1,6 en 2018, mais toujours en deçà de la norme communautaire qui est de 3%. Quant aux finances de l'État, la gestion devrait se solder par un excédent global, base engagement et hors dons, de +1,8 % par rapport à l'exercice passé.

En matière des échanges ex-



Le Comité monétaire

terieurs, d'après la Banque centrale, le niveau du compte du pays devrait également enregistrer un excédent de 9,3% du PIB, moins par rapport à 2018 (18,1%). Pour cela, les membres du comité encouragent l'exécutif à assainir davantage les finances publiques, à travers ses efforts de mobilisation des recettes intérieures et rationa-

lisation des dépenses.

« Cette performance est renforcée par le fait que le pays vient de conclure un programme avec le Fonds monétaire international. Cela donne encore plus de marges de manœuvres financières pour impulser la croissance et stabiliser les équilibres macro-économiques, négocier et résoudre les problèmes de la dette », a indiqué Wilfrid Os-

sié, le conseiller du directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale. Les experts ont aussi planché sur l'implication des investisseurs institutionnels dans le financement de l'économie nationale, car le système financier local est composé en grande partie des banques qui ne disposent pas des ressources nécessaires aux in-

vestissements à long terme. Ceux-ci misent sur les structures comme les caisses de retraite, les compagnies d'assurance..., pour accroître le financement des projets.

« Ces structures font partie du système financier et sont chargées de la collecte de l'épargne longue. Leurs ressources peuvent ensuite être injectées dans l'économie pour financer les projets d'investissement », a estimé Wilfrid Ossié.

À ce sujet, le Conseil national du crédit qui s'est réuni peu après le Comité monétaire a exhorté le gouvernement à reformer ces structures privées afin qu'elles participent à l'économie.

Enfin, les économistes sont favorables à la solution proposée par l'association professionnelle des établissements du crédit sur le développement des instruments alternatifs de financement de l'économie, à savoir le crédit-bail et l'affacturation qui sont moins développés dans le pays.

Fiacre Kombo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 0000006 /19/AMI/MINEE-MEH/DPC DU 01AOÛT2019

POUR LA SELECTION D'UN PARTENAIRE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION EN MODE « BUILD OPERATE AND TRANSFER » (BOT) DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

1. Dans le cadre de l'intégration des économies de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et en exécution du Protocole d'Accord pour la réalisation de la centrale hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées, signé le 28 octobre 2010 entre la République du Cameroun et la République du Congo, les Gouvernements des deux pays décident de confier à un partenaire la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode BOT d'une centrale hydroélectrique au site de Chollet et des lignes électriques associées.

2. La centrale hydroélectrique de Chollet dont le potentiel est estimé à 600 MW et les lignes électriques associées s'intègrent dans la future interconnexion sous régionale (Cameroun, Congo, Gabon et Centrafrique). Le site du Projet est situé à la frontière entre le Cameroun et le Congo, à environ 126 km de la localité camerounaise de Mouloundou et à 70 km en amont de la localité congolaise de Ngbala.

3. Les Ministres en charge de l'énergie des deux pays prévoient de sélectionner, par voie d'Appel d'Offres International Restreint, un Partenaire pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode BOT de la centrale hydroélectrique de Chollet sur la rivière Dja (Ngoko dans son cours inférieur) et des lignes électriques associées.

Le Partenaire à recruter aura le statut de Producteur Indépendant de l'Electricité, conformément à la réglementation en vigueur dans les deux (02) Etats.

A cet effet, ils invitent toute personne morale ayant une expertise avérée dans le domaine de la production hydroélectrique intéressée par le présent Avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit pour l'ensemble des lots décrits ci-dessous, en langue française ou en langue anglaise avec traduction française faisant foi, son dossier de candidature au siège du Projet à l'adresse suivante :

DIRECTION DU PROJET CHOLLET

Immeuble Energie Electrique du Congo « E2C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
E. mail : direction@chollet-projet.cg

4. Le projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet comporte deux (02) lots constitués chacun de plusieurs composantes réparties ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Aménagement hydroélectrique

- Composante 1 : Barrage, centrale et ouvrages connexes;
- Composante 2 : Construction des voies d'accès au site dans les deux pays;
- Composante 3 : Sous-traitance locale;
- Composante 5 : Gestion environnementale et sociale;
- Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Lot 2 : Réseau de transport

- Composante 3 : Sous-traitance locale;
- Composante 4 : Lignes d'évacuation de l'énergie électrique vers le Cameroun et vers le Congo;
- Composante 5 : Gestion environnementale et sociale;
- Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

5. Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ce projet en BOT (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec ce type de Projet).

Les soumissionnaires peuvent se mettre en groupement. Dans ce cas, ils devront joindre un Accord de Groupement précisant les rôles de chaque Partie. L'Accord doit montrer que les Parties seront conjointement et solidairement responsables de leur offre et de l'exécution du Projet. Les Parties devront également désigner le mandataire qui aura le pouvoir de représenter valablement le groupement durant l'Appel d'Offres International Restreint.

6. Les critères de pré-qualification sont les suivants :

- (i) les qualifications générales et l'expérience du candidat dans les études, la construction et

l'exploitation des centrales hydroélectriques ainsi que des lignes de transport d'électricité ;

- (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation des missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage) ;
- (iii) la qualification et l'expertise du personnel clé ;
- (iv) la capacité logistique pour la réalisation du projet ;
- (v) la stratégie de financement requise pour assurer la réalisation du projet ;
- (vi) la capacité à réaliser l'ouvrage dans les délais à compter de la notification de la sélection du partenaire.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant un dossier administratif, un dossier technique et un dossier financier doivent être présentés en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo, au plus tard le 30 septembre 2019 à 15 heures 30 minutes, heure locale, et porter expressément la mention suivante : « Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Chollet et les lignes électriques associées ». « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

8. L'ouverture des plis se fera en un temps, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le 1er octobre 2019 à 10 heures précises au siège du Projet.

9. Les frais d'acquisition des dossiers de pré-qualification (DPO) s'élèvent à cinq (05) millions de FCFA non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo, compte N° 10633440008-63.

10. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des dossiers de candidatures. Les candidats retenus recevront une lettre d'invitation à soumissionner.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DE L'ELECTRICITE
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 677 61 40 83
Fax : (+237) 222 22 61 77
E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE
Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF
BRAZZAVILLE - CONGO
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : meh_cab@yahoo.fr

Fait à Yaoundé, le 01 Août 2019



ECONOMIE DIGITALE

La fintech, un levier de l'économie congolaise

La fondation Bantu Hub a animé, le 9 août à Brazzaville, une conférence débat sur les enjeux et perspectives de la technologie financière en République du Congo. Il ressort des échanges interactifs que la fintech constitue un vrai levier et maillon essentiel pour l'économie du pays.

Des dizaines de jeunes informaticiens et autres sachants des nouvelles technologies œuvrant dans la banque digitale ont pris part à cette conférence-débat, animée par deux experts de l'économie numérique. Développant le premier panel, Jules Ndenguet-Attiky, expert banquier, spécialiste dans la banque digitale, a défini la fintech comme étant l'ensemble des services bancaires mobiles utilisables par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle sous-entend aussi l'usage des nouvelles technologies dans les domaines des assurances. L'orateur a fait savoir qu'il existe plusieurs catégories de fintech, parmi lesquels le financement participatif et le robot conseil. Jules Ndenguet-Attiky a affirmé que la fintech constitue un vrai

levier capable de contribuer au développement économique, de renforcer le Produit intérieur brut national (PIB) et d'accroître le taux de bancarisation au Congo, évalué encore à 8% seulement, loin de satisfaire les attentes des Congolais.

Dans les détails, il a souligné que d'après la direction générale des institutions financières, le Congo compte à ce jour à peine onze banques, qui ont un chiffre d'affaires de cent cinquante-six milliards francs CFA.

S'agissant des assurances de manière générale, a renchérit l'orateur, le Congo possède à présent six sociétés d'assurances, disposant d'un chiffre d'affaires global de cinquante-cinq milliards francs CFA. Elles contribuent au PIB à 2% seulement.

Les assurances-vie, quant à elles, ont un chiffre d'affaires de quatre milliards six-cents millions francs CFA, pour un taux de pénétration de 3% et contribuent au PIB à hauteur de 0,18%.

« Selon un rapport du ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, le secteur informel génère des milliards Fcfa. C'est ici que les fintech doivent agir afin de proposer des

solutions efficaces permettant de bien faire les transactions financières. À ce jour, les fintech ont créé plus de trois millions d'emplois directs et indirects », a souligné Jules Ndenguet-Attiky.

Pour le président de la Fondation Bantu Hub, cet échange vient à point nommé car, de nos jours, les fintech ont le vent en poupe partout dans le monde.

« La fondation Bantu Hub fait la promotion des nouvelles technologies de manière générale, forme les jeunes dans ce domaine, les accompagne et les encourage dans leurs initiatives. Aujourd'hui, nous avons parlé des fintech après avoir constaté que ce domaine n'est pas encore bien connu au Congo », a souligné Véronique Mankou.

Emu d'avoir participé à cet échange particulier, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a indiqué que le gouvernement s'attelle à améliorer l'écho système du secteur numérique afin de lui permettre de sortir de l'ornière et contribuer au développement économique.

Firmin Oyé

LANGUES CONGOLAISES

Le défi de traduire la bible en gangulu

Une association des ressortissants du district de Gamboma (département des Plateaux) s'active à traduire l'évangile de Luc dans la langue de leur terroir. A quelles fins ?

Le Cercle de réflexion et de soutien à la traduction de la bible en langue gangulu (CRSTBLG) a réuni ses membres, le 9 août, à Brazzaville, pour faire avancer son projet d'assurer la traduction d'une partie de la sainte bible dans la langue la plus parlée du district de Gamboma d'où ils sont originaires.

D'après les initiateurs, ce projet vise avant tout la valorisation de leur langue maternelle, clé de voûte de leur culture et de la richesse nationale à côté des autres langues parlées du Congo. Ils rappellent que lors de la célébration de la journée des langues congolaises, le 21 février dernier, les organisateurs notaient que si l'on n'y prenait garde, les langues nationales pourraient disparaître dans au moins cinquante ans. Cela se traduirait, de leur point de vue, par une perte d'identité et des valeurs qui fondent la communauté nationale.

D'où la volonté exprimée par leur association de poser un acte appelé à s'inscrire dans la durée. Selon eux, le district de Gamboma est l'un des districts du Congo où la référence à la bible est très marquée en raison de l'implantation de plusieurs confessions religieuses sur son territoire. Ce qui a justifié, par ailleurs, la présence des délégués des églises évangélique, salutiste, kimbanguiste, Dieudonné et Lumière divine, à la réunion du 9 août. La démarche du CRSTBLG est aussi soutenue par le Ngambom, roi de Mbaya, dont un représentant était sur place.

Quand on leur pose la question du choix de traduire la bible, en particulier l'évangile de Luc, ils invoquent la richesse de celui-ci et l'universalité des Saintes écritures. Enfin, ils remercient la Société internationale de linguistique du Congo qui les accompagne dans ce défi de valoriser leur culture.

Une commission de rédaction dirigée par Sébastien Elion a la mission de collecter toutes les données susceptibles d'étoffer ce projet dont le CRSTBLG, animé présentement par Pierre Andzouana, entend mener à bien.

Les Dépêches de Brazzaville

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Lancement officiel d'un centre de formation qualifiante

La structure, œuvre des établissements Ngond/CFP-BB, a une expertise axée sur les formations qualifiantes dans les professions de prévention, sécurité privée, ou gardiennage professionnel civil, hygiène, santé et environnement.

La cérémonie d'ouverture patronnée par son directeur général, Sylvestre Biangou, s'est déroulée le 9 août, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto, en présence du directeur général des établissements Ngond, Corentin Tchissambou. À côté des invités de marque venus des structures adminis-

tratives et du secteur privé, on pouvait noter la présence du directeur départemental du ministère de l'Enseignement technique, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Dans les motivations qui ont conduit à la création de ce centre, Corentin Tchissambou a rappelé que cet événement constitue l'aboutissement d'un travail en commun entre les établissements Ngond qui ont mis à la disposition du centre les infrastructures nécessaires aux différentes formations dispensées par celui-ci auprès des organismes privés ou publics.

« Je puis vous assurer que les établissements Ngond ne ménageront pas leurs efforts

et leurs moyens pour donner pleine vie à ce partenariat et répondre aux attentes de toutes les parties prenantes », a-t-il confié.

Les objectifs, a-t-il poursuivi, sont, entre autres, l'éducation, la moralisation, la formation professionnelle des jeunes oisifs ou désœuvrés pour leur intégration socioprofessionnelle, ainsi que le renforcement des capacités technico opérationnelles et validation des acquis de l'expérience professionnelle pour ceux qui travaillent déjà dans ces différents secteurs d'activités en vue de l'obtention des diplômes reconnus par l'Etat.

Guillaume Ondzé

ZTE CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AUCAPITAL DE
33.320.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 19, AVENUE DES COMPGNONS DE BRAZZA
CENTRE VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° CG / BZV / 14 B 5264
AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Suivant résolutions écrites des associés en date du 30 juin 2019, enregistré au bureau de l'enregistrement, des domaines et des timbres de la plaine à brazzaville, le 22 juillet 2019, sous n° 131/2, n° 2316, les associés « ZTE CONGO », après avoir pris acte de l'expiration du mandat de gérant de monsieur ZHUANG LINGFENG, ont décidé de nommer monsieur GUO FEI, de nationalité chinoise, demeurant 3, rue des reims, centre ville à brazzaville, en qualité de nouveau gérant pour une durée de 4 exercices sociaux qui commença à courir avec effet rétroactif à compter de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Deux exemplaires enregistrés dudit résolution ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de brazzaville, le 22 juillet.

Modification corrélative en a été faite le même jour au registre de commerce et du crédit mobiliser sous le n°CG/BZV/14 B 5264.

NÉCROLOGIE

Mathieu Ossalé Keke, les enfants Okoko et Stanislas Okassou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès brutal de leur frère et oncle Guy Serge Rufin Okoko, le 10 août, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°66, rue Tchitondi, à Talangaï. Réf : derrière l'Église Kimbanguiste de Talangaï.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La famille Kaounga à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-mère, arrière grand-mère, arrière-arrière grand-mère, tante, sœur, la veuve Mahoukou née Ndoundou Hélène, survenu le 2 août 2019 à Brazzaville. La veillée se tient au domicile de la défunte au n°41 de la rue Nkounka, quartier Kinsoundi, arrêt ex Usine Sotexco. Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 13 août 2019

-9h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville

-10h : recueillement au domicile familial

-12h : départ pour l'église catholique de Nganguoni (Château d'eau)

-14 : départ pour le cimetière Ma Campagne

16h : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



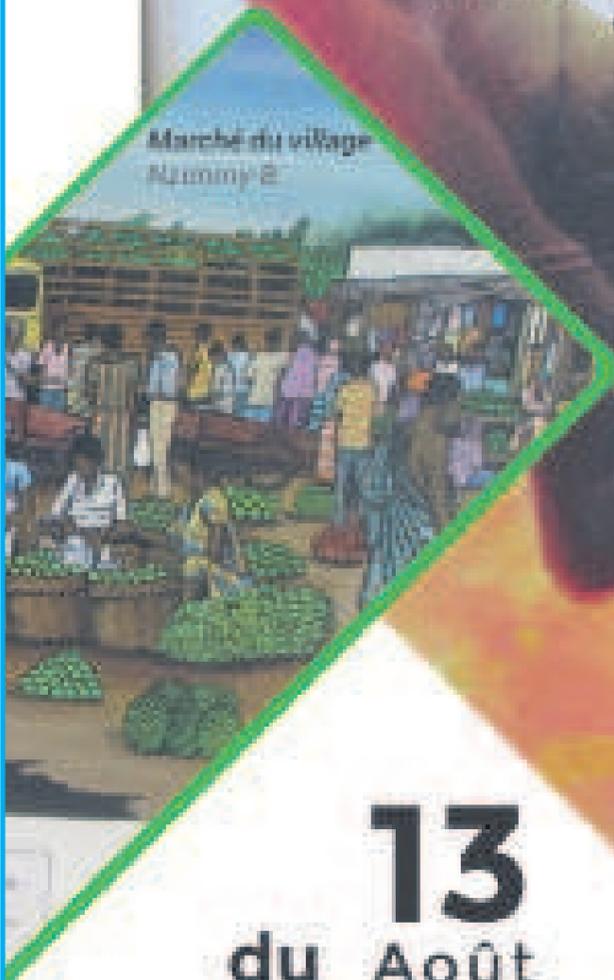
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

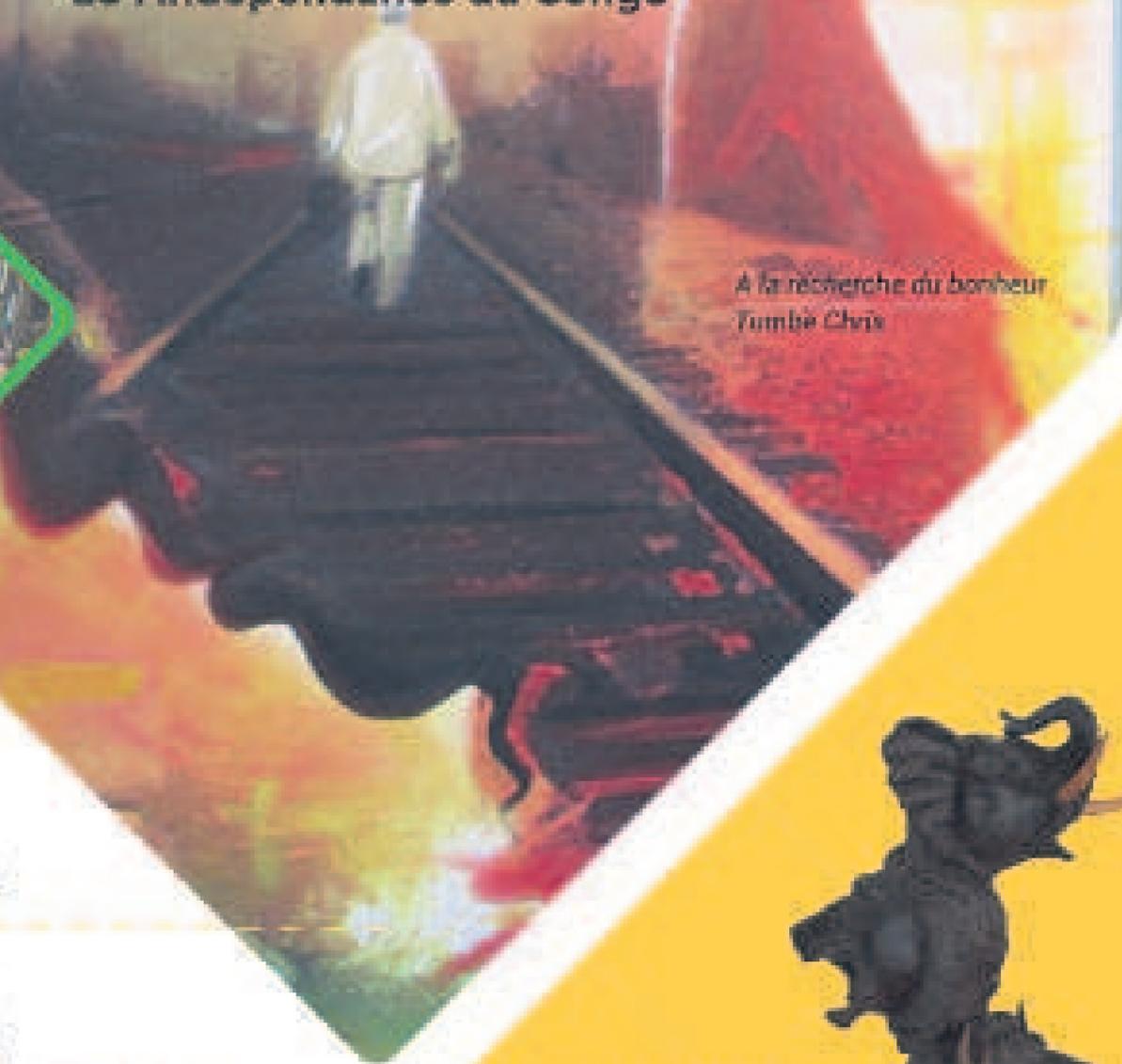
LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
en prélude aux festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

Marché du village
Nzummye



A la recherche du bonheur
Tombé Chris



13
du Août
Au 12
Octobre 2019

Les géants de la forêt
Zénon Mosséfi



Musée
du Bassin du Congo

Horaires :
- 020 22 54 44 79 44
- 020 22 51 14 11

Adresse :
Avenue de l'Indépendance - Kinshasa
Musée - Niveau 1

LES DEPECHEES
DE BRAZZAVILLE



PEEDU

Réception définitive de sept (7) feeders souterrains 20 kilovolts à Brazzaville

Le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) a procédé à la réception définitive, le 7 août dernier à Brazzaville, des fournitures et travaux de construction de sept (7) feeders de 20 kilovolts réalisés par l'entreprise STEG International Services sous le contrôle du Cabinet Afrika German Consult (AGC). Les feeders (ou départs) sont des câbles électriques souterrains haute tension (HT) destinés à l'alimentation des postes moyenne tension/basse tension (MT/BT) en vue d'atteindre les clients.

La commission de réception a été présidée par M. Maurice BOUESSO, coordonnateur du PEEDU. Elle a regroupé toutes les parties prenantes au projet : le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier a été représenté par M. Joseph NZOUSSI, Président du comité du « Mécanisme de Gestion des Plainte » (MGP) ; celui de l'Énergie et de l'Hydraulique représenté par MM. Simplicie Clotaire NGOYA et Hervé MABIKANA, respectivement Directeur des Etudes et de la Planification et



Le Coordonnateur du PEEDU remet au représentant du MEH le PV de réception

chef de service à la Direction Générale de l'Énergie ; le Directeur de la Distribution, M. Jules Saturnin SOUKA, et deux membres de la Task force E²C ont été mandatés par la Société Énergie Électrique du Congo (E²C).

Le tout a commencé par la visite des trois (3) sites retenus pour la circonstance : les postes d'injection A.A Neto au quartier « Petit chose » à Talangai et Mairie de Mougali, (au carrefour Avenue de la Cité des 17 et la Rue Itoumbi) et la sous-station Très Haute Tension (THT) Tsielampo. Il sied de signaler à ce niveau que ces deux postes d'injection sont déjà fonctionnels et équipés de cellules neuves. Ils sont alimentés directement par des feeders qui partent des sous-stations de Djiri pour l'un et de Tsielampo pour l'autre.

Le poste A.A NETO, entièrement construit par le projet a la capacité de loger un deuxième transformateur. Ce qui le dispose à faire face à une augmentation de la demande en énergie électrique dans cet arrondissement si densifié. Ce poste, tel qu'il est construit, prend en compte les besoins présents et futurs, a expliqué Kévin NGOTENE, membre de la Task force E²C.

Quant au poste d'injection Mairie de Mougali réhabilité, il a été doté de nouveaux équipements (cellules et tableau Tur BT), ce pour une harmonisation des équipements.

Les travaux de ce projet ont été exécutés par l'entreprise STEG International Services, sous le contrôle et la supervision du Cabinet conseil Afrika German Consult (AGC) et la Task force E²C (bénéficiaire de l'ouvrage).

Après l'exécution des travaux qui ont démarré le 5 janvier 2017, il a été noté une nette amélioration de la qualité de l'énergie fournie. En effet sur le plan social, les impacts de cette connexion sont perceptibles : réduction des coupures d'électricité et des délestages dans la zone du Centre National de la Radio et de la Télévision (CNRTV) à

Nkombo, comme le confirme Jean Bernard OKOBO, un habitant du quartier. Ce dernier nous a confié « qu'il n'y a plus de coupures intempestives d'électricité pendant le grand journal de 20 H sur Télé Congo ». Avec ce projet, beaucoup de quartiers naguère en proie à l'insécurité ont pu bénéficier de l'électricité de qualité. C'est le cas du quartier qui borde le viaduc qui mène à Kintele qui est désormais doté de l'éclairage public. Une citoyenne habitant les abords du viaduc, Mlle Marthe, la trentaine, a fait le témoignage suivant : « je suis vendeuse de pains. Avant l'installation de l'éclairage public, nous vivions dans l'insécurité totale ; mais aujourd'hui, je peux vendre mes pains jusque tard dans la nuit sans être inquiétée ». Quant à la Société E²C, bénéficiaire de l'ouvrage, elle se réjouit de la décongestion des lignes existantes pour une diminution considérable de charge (réduction des charges à temps ponctuel) et de la possibilité assurée de raccorder de nouveaux postes d'injection sur les sept feeders installés. M. Thomas OPOKO, représentant, à l'époque, le Directoire de la SNE lors de la réception provisoire en juin 2018 avait exprimé la satisfaction de son entreprise : « avec ces travaux, nous avons décongestionné certains départs ce qui donne une amélioration sensible au niveau des charges, avait-il noté, avant de conclure son propos : « nous sommes vraiment satisfaits du travail réalisé ».

Il est cependant important de dire que les délestages ne sont pas pour autant finis, car ce phénomène dépend de plusieurs facteurs.



Une vue partielle des cellules PIX installés par le PEEDU au poste-source Tsielampo

A l'issue de la visite des sites et prélude à la signature du procès-verbal de la réception définitive, le Coordonnateur du PEEDU, Maurice BOUESSO, a dit toute sa satisfaction. « Réjouissons-nous, nous tous qui avons contribué à la réalisation de cet ouvrage. Nous venons là de faire œuvre utile », avant de confier aux techniciens et cadres de E²C qu'ils peuvent désormais exploiter en toute sécurité les sept feeders de Brazzaville. N'ayant constaté aucune anomalie ou défaut sur les installations, toutes les parties prenantes au projet ont apposé leurs paraphes et signatures au bas du procès-verbal dressé à cet effet, donnant ainsi le feu vert à E²C d'exploiter à bon escient les ouvrages ainsi acquis.

**Service Communication
PEEDU**



ACTE 3:

Dix ans d'actions sociétales

L'empreinte sociale de Congo Terminal

Ayant pleinement conscience des responsabilités sociales qui lui incombent compte tenu de la place qu'occupe Congo Terminal au sein du tissu social et économique de Pointe Noire et du département du Kouilou, l'entreprise a tenu à s'engager dans une politique volontariste d'actions sociales et de développement durable aussi bien auprès de ses employés que des populations congolaises. Au-delà de la poursuite d'objectifs de développement économique toujours plus ambitieux, Congo Terminal prend ainsi part à de nombreuses activités multiformes qui reposent sur les quatre principaux axes que sont la préservation de l'environnement, le respect de l'éthique, le bien-être humain ou social et enfin les actions de développement durable.

La responsabilité sociétale de Congo Terminal au profit de ses collaborateurs

La société Congo Terminal marque son profond attachement au bien être de son personnel avec la mise en place notamment d'une politique de prévoyance et de couverture maladie et la souscription d'une assurance dont peut bénéficier la totalité des employés et de leurs ayants droits dans le cadre d'une prise en charge et d'une couverture médicale de grande qualité. L'entreprise organise en parallèle et chaque année différentes activités de sensibilisations sur les pandémies du VIH/sida, la prévention des maladies cardiovasculaires et d'autres maladies endémiques aux pays tropicaux comme le paludisme et la dengue avec le concours de médecin conseil et de pairs éducateurs. Dans un souci d'améliorer la parité en entreprise, de nombreux postes ont été féminisés sur les 5 dernières années en permettant à ce que de plus en plus de femmes accèdent à des postes de responsabilité dans tous les métiers portuaires dont certains étaient pourtant et traditionnellement réservés jusqu'alors aux hommes comme ceux de portiqueuses, mécaniciennes, opératrices de RTG ou responsable de gestion de stocks en magasin. Congo Terminal se distingue aussi par le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs. Un cycle d'évaluations annuel permet une meilleure gestion des évolutions de carrière du personnel qui bénéficie soit d'une formation complémentaire en partenariat avec des organismes de formation reconnus internationalement, soit de remises à niveau régulières des compétences. A titre d'illustration, 80 % des personnes sont déjà soit reçues une formation complémentaire soit pu bénéficier d'une remise à niveau globale de ses compétences. Une politique de mobilité interne vient compléter ce dispositif qui est destiné au développement et à la reconnaissance des compétences de chacun des collaborateurs au sein de l'entreprise afin de favoriser la promotion interne. Le "local content" représente l'un des enjeux essentiels de Congo Terminal. De fait, ses effectifs sont aujourd'hui constitués de moins de 1% de personnels non nationaux sur un total de 900 employés tandis que plus de 97% des achats de pièces détachées et services

sont réalisés localement.

Les Actions sociétales au profit des populations congolaises

Plus que jamais et parce que la crise économique qui a affecté très durement le pays et les populations depuis 2015 s'éternise encore aujourd'hui, Congo Terminal s'est engagé dans une politique sociétale très active depuis plusieurs années au profit des populations congolaises en général et tout particulièrement au bénéfice des personnes en situation de précarité. La santé, l'éducation et la culture constituent 3 autres axes majeurs sur lesquels Congo Terminal porte ses interventions dans le domaine des actions sociétales. Cela se traduit concrètement en matière de santé par un accompagnement du Centre de Transfusion Sanguine qui reçoit tous les ans, sous la forme de campagne de dons, des poches de sang collectées bénévolement auprès du personnel et qui représentent plus de deux mille doubles poches offertes. L'entreprise s'investit également dans la lutte contre les cancers pédiatriques aux côtés de l'association Calissa Ikama.

Enfin, elle répond toujours présent et à chaque fois que le besoin s'en fait sentir auprès des autorités afin de renforcer l'action de l'état dans les domaines sanitaires ou sociaux.

Dans le domaine de l'éducation, Congo Terminal a souhaité sponsoriser les études de plusieurs étudiants de l'institut supérieur de technologie d'Afrique centrale (ISTAC devenu Ucac-Icam) au moyen d'une aide multiforme pour le fonctionnement de cette grande école à vocation sous régionale.

L'entreprise apporte aussi son concours financier au fonctionnement du Samu Social qui travaille à la réinsertion des enfants de la rue. Les visites guidées de ses installations organisées avec les établissements d'enseignements supérieurs proposant des filières dans ses métiers, le soutien à l'association des logisticiens du Congo ainsi que les multiples participations aux différents forums de l'orientation scolaire, sont autant d'actions complémentaires qui viennent renforcer cet engagement au service d'une jeunesse qui se doit d'être mieux formée afin de pouvoir fournir les cadres de demain.

Très impliqué dans la promotion et le développement de la culture, Congo Terminal est l'un des principaux partenaires de l'institut français du Congo et s'associe régulièrement à chaque événement culturel de renom tel que les spectacles de Kimoko, Nsangu Ndji, Soul Power et bien d'autres. Ces festivals regroupent en général des artistes venant de plusieurs pays, autour d'expressions de contes, de prestations de théâtre et de danses, ils sont les points clés d'échanges entre tous les acteurs culturels de la région.

Une démarche pédagogique pour préserver l'environnement

Par ailleurs, à l'image du Groupe Bolloré, Congo Terminal s'est aussi engagé dans des actions de développement durable, sous la forme d'une démarche pédagogi-

que en faveur de la préservation de l'environnement. La réduction de l'empreinte environnementale de ses installations et de ses activités sur le domaine portuaire et maritime est au cœur des préoccupations de l'entreprise. C'est pourquoi, elle initie le 8 juin de chaque année à l'occasion de la journée mondiale des Océans, une opération d'assainissement et de ramassage des déchets plastiques sur les plages de Pointe-Noire. Congo Terminal soutient à ce titre l'ONG Renatura, engagée dans la protection des tortues marines et HELP Congo, une autre ONG au service de la protection des primates (chimpanzés, gorilles, etc.). Enfin, l'entreprise a développé des solutions de transports propres sur le terminal avec des bus et véhicules électriques pour le déplacement du personnel à l'intérieur des installations. Courant 2015, elle a investi dans la construction d'une centrale de traitement et de distribution d'eau potable et l'installation des fontaines d'eau réfrigérée afin de permettre à tous ses agents de se désaltérer en permanence sur tous les sites avec une eau de qualité tout en réduisant la pollution qui était générée jusqu'alors par la consommation de centaines de milliers de bouteilles plastiques.

Un engagement dans le développement culturel et sportif de tous

Tous les ans, au mois de Septembre, les employés de Congo Terminal participent au "Marathon Day" du Groupe Bolloré ; un événement solidaire associé à un don ponctuel au profit du développement de la jeunesse. Les 36 000 collaborateurs du Groupe Bolloré dans le monde sont invités à marcher ou courir 5 kilomètres pour soutenir une association caritative internationale. Pour chaque inscription le groupe peut ainsi reverser 3€ par participants au bénéfice de l'ONG qui aura été choisie. C'est ainsi que depuis 2016, année de la mise en place de cette activité, plus de 100 000 € ont été reversés aux associations caritatives.

Au-delà donc de son seul champ d'action dans les opérations de manutention portuaire, Congo Terminal est d'abord une entreprise citoyenne qui reste particulièrement attachée à la situation sociale et environnementale dans laquelle elle évolue.

Ghislain MAGINOT
Tél: 05.775.02.10
E-mail: ghislain.maginot@congo-terminal.com
www.congo-terminal.net

Une concession de : **BOLLORÉ**
PORTS

HUMEUR

Le certificat médical, une exigence pour la vente d'aliments !

En langage médical, disent les spécialistes de cette science, un aliment manipulé par les mains d'un sujet dont le certificat médical est « incertain » ou « douteux » est un aliment souillé ou impropre à la consommation, car le contact aliment et vendeur au certificat médical « inexistant » ne peut donner qu'un aliment porteur de germes et bactéries capables de causer des pathologies diverses aux acheteurs. Loin de nous l'idée de maîtriser le jargon quelque peu compliqué des spécialistes de la science médicale, mais nous pouvons tout de même retenir dans des termes clairs qu'un « certificat médical » est une pièce sanitaire signée par un médecin après consultations et examens médicaux. Cette pièce est une attestation qui certifie l'existence ou pas d'une ou des pathologies chez un sujet, surtout s'il est appelé à exercer un métier comme celui de la restauration. Et l'exercice d'un tel métier par une personne ayant un certificat médical rassurant épargnerait sa clientèle de certaines maladies contagieuses dangereuses.

Ceci étant, est-ce que tous les manipulateurs des aliments, c'est-à-dire ceux qui travaillent dans les hôtels, les marchés, les restaurants-bars, les petits restaurants de fortune appelés couramment « Malewa » et des petits endroits publics incontrôlés de vente d'aliments, ont-ils des certificats médicaux ? Réponse : non, pas tous et quelques rares personnes qui les ont font parfois « rire ». Des pièces qui datent de cinq ans voire plus alors qu'un certificat médical s'avère un document mensuel ou trimestriel car notre environnement immédiat est de près ou de loin le gîte de nombreux microbes, virus et bactéries.

Alors pourquoi les services de santé ne sont-ils pas exigeants vis-à-vis de ces documents ? Telle est la vraie interrogation. Ecoutez ! L'œil nu de l'acheteur n'est toujours pas capable de détecter que tel ou tel vendeur de tel ou tel aliment souffrirait d'une pathologie quelconque. Sur cet aspect, il y a même un adage populaire qui dit : « Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore ». Ainsi donc, peut-être, le vendeur, qui à longueur des journées, manipule des aliments et les travailleurs des restaurants-bars et hôtels qui servent des aliments aux clients sont porteurs des pathologies contagieuses dangereuses, notamment la tuberculose, des hépatites, des virus de tout genre, des gripes, et des maladies résultant des sueurs contenant des germes dangereuses et aussi des mains sales.

Pour de nombreux manipulateurs d'aliments qui sont dans nos villes, ces documents de santé dits « certificats médicaux » ne sont même pas une préoccupation. Et pour s'en rendre compte, il suffit de poser la question à un restaurateur ou un vendeur pris au hasard respectivement dans un restaurant-bar et dans un marché de nos villes. Tous deux, vous regarderont avec un air « rébarbatif » et « haineux » qui veut tout simplement dire « méfie-toi de ces remarques ». Et si vous persistez à poser au restaurateur et vendeur toutes les autres questions liées à leur certificat médical, ces derniers ne tarderont pas à vous chasser des lieux de peur de perdre leur clientèle, car vos questions sont gênantes pour eux.

Tenez ! Que ce soient des boulangers, des vendeurs d'aliments au marché, des travailleurs d'une boucherie ou des hôtels et restaurants-bars, des restaurants de fortune, des traiteurs d'aliments divers, prenez soins de rassurer votre clientèle par la présentation de vos bulletins sanitaires ou de vos certificats médicaux. Car l'aliment que vous manipulez peut devenir souillé et impropre à la consommation si vous êtes porteurs des pathologies contagieuses. Alors où est passé le service d'hygiène générale ? Affaire à suivre !

Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés.



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

111, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ELIMINATOIRES CAN 2021

Le calendrier complet du Congo

Placés dans le groupe I des éliminatoires, les Diables rouges débiteront leur campagne à Dakar face aux finalistes de la dernière Coupe d'Afrique des nations pour la clôturer aussi à l'extérieur, cette fois-ci à Bissau.

Plus d'une cinquantaine de sélections sont en lice pour vingt-quatre places qualificatives à la 33e Coupe d'Afrique des nations qui se disputera en 2021 au Cameroun. Ces places vont être très chères à négocier. Le parcours de Madagascar à la dernière CAN a donné des idées à d'autres sélections qui vont aussi donner le meilleur d'elles-mêmes pour marquer l'histoire des éliminatoires et de la compétition. Après le tirage au sort des groupes, le Congo (vainqueur en 1972) et candidat à sa septième qualification connaît déjà les dates de ses différentes rencontres et la chronologie des adversaires à affronter. Les Congolais vont d'abord se déplacer à Dakar entre le 11 novembre pour y affronter les Lions de la Teranga.

Les deux sélections ont partagé le même groupe lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2006. Les Diables rouges avaient courbé l'échine 0-2 à Dakar avant de faire jeu égal de 0-0 au stade Alphonse-Mas-



Les Diables rouges savent à quoi s'en tenir/Adiac

samba-Débat. Le Sénégal, à l'époque quart finaliste de la Coupe du monde 2002, n'avait pas réussi à se qualifier pour l'Allemagne.

Les temps ont pensé et l'arrivée d'Aliou Cissé, ancien capitaine de l'époque sur le banc de touche, a métamorphosé cette équipe. En un laps de temps, cette équipe a disputé sa première finale après celle de 2002 puis elle a été éliminée de la phase de poules de la Coupe du monde à la différence des cartons jaunes.

Les Lions de la Teranga blessés après la nouvelle défaite en finale ne feront pas de ca-

deau aux Diables rouges.

Après le Sénégal, les Diables rouges disputeront le 19 novembre leur deuxième match à domicile contre la Guinée Bissau.

Le Congo et la Guinée Bissau se sont rencontrés pour la dernière fois le 25 mars 2018 à Paris. Le Congo l'avait emporté 2-0. C'était alors la première victoire de Sébastien Migné avec les Diables rouges. C'est d'ailleurs après ce match que l'ancien sélectionneur du Congo avait démissionné. En dehors de ce match amical, les statistiques des dernières rencontres plaident en faveur

des Diables rouges. Lors des éliminatoires de la CAN 2017, les Diables rouges de Claude Le Roy avaient infligé une défaite de 4-2 à Bissau avant de confirmer le 4 septembre à Brazzaville 1-0 dans un match sans enjeu puisque les Bissau-Guinéens étaient déjà qualifiés pour la CAN. Cette rencontre marquera sans nul doute la première et dernière victoire de l'équipe fanion à Kintélé. Les Bissau-Guinéens ont beaucoup progressé.

Ils ont participé à deux dernières phases finales de la CAN contre aucune pour les Congolais. Un détail qui

rééquilibre les forces.

Le Congo bouclera la première phase des éliminatoires en recevant, le 31 août 2020, eSwatini, ex-av Swaziland. Les deux sélections se sont croisées en éliminatoires de la CAN 2012. Le Congo l'avait emporté à l'aller 3-1 avant de concéder un match nul 0-0 à l'extérieur. Le Congo débitera la phase retour le 8 septembre 2020 à l'extérieur face à cette même sélection d'eSwatini avant de recevoir le Sénégal entre le 5 et 13 octobre 2020. Les Diables rouges disputeront probablement leur match décisif entre le 9 et 17 novembre 2020 à Bissau.

Le parcours étant connu, les Diables rouges devraient mieux affûter leurs armes afin de relever le défi de la qualification. Signalons que seuls les deux premiers de ce groupe seront au Cameroun. Si le Sénégal pourrait mathématiquement être le potentiel candidat à la première place, qui l'accompagnera à la CAN ?

Seule la sélection qui saura bien négocier les matches à domicile tout en espérant gratter un à trois points à l'extérieur sera l'heureuse élue. Les Diables rouges sont prévenus.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

De quoi demain sera-t-il fait ?

Alors qu'en bonne logique l'accélération de la dérive climatique à laquelle nous assistons et que confirment les experts des cinq continents devrait conduire tous les dirigeants de la planète à coordonner leurs actions pour sauver l'humanité du désastre environnemental qui se précise, c'est exactement le contraire qui se produit. Avec une montée des tensions entre les peuples qui rappelle fâcheusement la première moitié du siècle précédent durant laquelle des dizaines, des centaines de millions d'êtres humains ont payé de leur vie l'ambition planétaire et suicidaire des dirigeants de l'époque.

De la guerre larvée à laquelle se livrent aujourd'hui la Chine et les Etats-Unis sur tous les plans au conflit qui se dessine entre l'Inde et le Pakistan à propos du Cachemire en passant par la déstabilisation du golfe Persique et la fermeture possible sinon probable du Détroit d'Ormuz, par la longue marche de l'Angleterre vers le Brexit dur qui déstabilisera durablement

l'Europe, par la relance de la course aux armements entre la Russie de Vladimir Poutine et l'Amérique de Donald Trump, par la vague incontrôlable et incontrôlée des migrants sur les côtes du Vieux Continent, par la déstabilisation de l'Afrique du Nord et de l'immense région Sahel-Sahara la liste est longue, très longue, des crises qui peuvent à tout instant faire ressurgir les démons d'une guerre mondiale que l'on avait réussi non sans mal à juguler durant les sept dernières décennies.

D'où les questions que se posent de plus en plus ouvertement les historiens, les philosophes, les défenseurs de la nature, les poètes, les humanistes, les prêtres et les religieux, les scientifiques, les observateurs de la scène internationale : l'homme du vingt-et-unième siècle est-il plus mûre que celui des siècles précédents ? Le progrès technique et scientifique qui ne cesse de s'accélérer dans tous les domaines de l'activité humaine va-t-il, peut-il changer l'instinct destructeur de l'espèce qui a su prendre le contrôle

de la planète dans les millénaires antérieurs ? La conquête de l'espace qui se dessine changera-t-elle la vision du monde qui a provoqué les drames du siècle précédent ou, au contraire, aggravera-t-elle la volonté de domination qui semble le véritable ressort de la nature humaine ? La protection de la nature, qui devient un enjeu vital pour chaque être humain, peut-elle vaincre l'instinct de domination qui a inspiré jusqu'à présent les «grands» de ce monde ?

Personne n'est en mesure, aujourd'hui, de répondre à ces questions, mais il est clair en revanche que si la gouvernance mondiale ne s'améliore pas très rapidement, si les grandes puissances ne sont pas tenues de protéger la nature et de respecter les valeurs dont dépend la paix globale à venir, si les peuples émergents ne font pas mieux entendre leur voix dans les institutions internationales, le monde de demain sera proprement invivable parce qu'en proie à des conflits de grande ampleur que personne ne saura gérer.

Jean-Paul Pigasse